



Ville d'Asnières-sur-Seine

## FICHE D'INSCRIPTION SEJOURS ETE 2019

Jour de dépôt :

Heure de  
dépôt :

Séjour à la MER 11-13 ans  Juillet ou  Août

Séjour à la MER 14-17 ans  Juillet ou  Août

Séjour à la MONTAGNE 11-17 ans  Juillet

Dépôt des dossiers d'inscription complets au service Jeunesse-Vie des Quartiers :  
Espace Lucie Aubrac –  
45, rue Henri Poincaré 92600 Asnières-sur-Seine

**AVANT LE MERCREDI 29 MAI 2019**

1 dossier à remplir par enfant

Le nombre de places proposées pour chaque séjour étant limité, les inscriptions seront retenues en fonction des conditions figurant sur le règlement.

Nous vous prions d'être particulièrement vigilant en complétant scrupuleusement chaque paragraphe du dossier ci-après. La partie « renseignements médicaux » doit être accompagnée des informations et documents suivants :

- Renseignements sur les vaccins (possibilité de joindre la copie du carnet de vaccinations)
- Antécédents médicaux, chirurgicaux et/ou comportementaux (considérés par les parents ou le responsable légal du mineur comme susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement du séjour) ;
- Pathologies chroniques ou aiguës en cours.

Cette démarche a pour unique but d'assurer la sécurité médicale de chaque enfant confié. Les renseignements d'ordre sanitaire resteront confidentiels et seront mis à la disposition du directeur et de l'assistant sanitaire du séjour exclusivement. Les dossiers seront restitués ou détruits à la fin du séjour.

Nous vous en remercions par avance et souhaitons à votre enfant un excellent séjour !



## Renseignements sanitaires concernant le participant

Taille (hauteur en cm) : \_\_\_\_\_ cm Poids : \_\_\_\_\_ kg Pointure : \_\_\_\_\_ Groupe sanguin : \_\_\_\_\_

L'enfant bénéficie-t-il de la CMU (Couverture Maladie Universelle) ?  Oui  Non

*Si oui joindre **obligatoirement** une photocopie de l'attestation CMU en cours de validité pendant toute la durée du séjour.*

**VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant) ou joindre une **copie du carnet de vaccination ou carnet de santé à jour**. Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication. Attention le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication

VACCINS OBLIGATOIRES	Dates des derniers rappels	VACCINS RECOMMANDES	Dates
Diphtérie <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	_____	Hépatite B	_____
Tétanos <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	_____	Rubéole-Oreillons-Rougeole	_____
Poliomyélite <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	_____	Coqueluche	_____
Ou DT Polio <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	_____	Autres (préciser) _____	_____
Ou Tétracocq <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	_____	_____	_____
BCG <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	_____	_____	_____

### L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

ANGINES :  Oui  Non      RHUMATISMES :  Oui  Non      SCARLATINE :  Oui  Non  
OTITES :  Oui  Non      COQUELUCHE :  Oui  Non      ROUGEOLE :  Oui  Non  
ASTHME :  Oui  Non      OREILLONS :  Oui  Non      CONVULSIONS :  Oui  Non  
RUBEOLE :  Oui  Non      VARICELLE :  Oui  Non

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ?  Oui  Non

*Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.*

### ALLERGIES

ASTHME :  Oui  Non      MEDICAMENTEUSES :  Oui  Non      ALIMENTAIRES\* :  Oui  Non  
AUTRES : \_\_\_\_\_

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) : \_\_\_\_\_

*\*Pour les allergies spécifiques, un document de prévention de ces allergies vous sera transmis afin de prendre en charge au mieux l'allergie de l'enfant.*

**REGIME ALIMENTAIRE**  pas de régime particulier  Sans porc  Sans viande  Autre : \_\_\_\_\_

**LES DIFFICULTES DE SANTE** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...). Précisez les dates et les précautions à prendre : \_\_\_\_\_

**RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS** Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... Précisez : \_\_\_\_\_

L'enfant mouille-t-il son lit ? Régulièrement  Oui  Non      Occasionnellement  Oui  Non

*Dans l'affirmative, ajouter 2 pyjamas au trousseau*

S'il s'agit d'une fille, est-elle réglée ?  Oui  Non

## Autorisation des parents

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier. Je déclare avoir notifié toute particularité sanitaire et/ou comportementale relative à mon enfant et j'autorise celui-ci à participer à ce séjour et d'y pratiquer les activités programmées.

J'autorise le Directeur du centre de vacances à faire soigner mon enfant et, en cas d'urgence, à faire pratiquer toute intervention chirurgicale nécessaire suivant les prescriptions des médecins. Par ailleurs, je m'engage à rembourser le service Jeunesse des frais médicaux et pharmaceutiques nécessaires à mon enfant pendant le séjour.

Je certifie, ainsi que mon enfant, avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-après et déclarons l'accepter.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20\_\_

**Signature du participant**

**Signature du responsable légal**

Autorise la Mairie d'Asnières sur Seine à utiliser mon image ou celles de mes enfants, sur les supports de communication produits par la ville : site internet, affiches, Asnières info, expositions...etc, prise dans le cadre des activités.

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel

Informations devant être portées à la connaissance des personnes auprès desquelles sont recueillies des données à caractère personnel

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse-Vie des quartiers dans un fichier informatisé ayant pour finalité le traitement des demandes d'inscriptions des jeunes aux activités de la commune d'Asnières-sur-Seine.

Le responsable du présent traitement est le Responsable du Service Jeunesse-Vie des Quartiers d'Asnières-sur-Seine

Les champs de ce formulaire marqués d'un astérisque doivent obligatoirement être remplis. Dans la négative, le dossier ne peut être traité et la demande ne peut aboutir.

Les données sont conservées jusqu'au 30 septembre 2019 et sont détruites à cette date.

Les données ne font pas l'objet d'un transfert vers des pays hors de l'Union Européenne.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant afin d'utiliser votre droit d'opposition, d'interrogation, ou de rectification. De plus, lorsque vous avez donné votre consentement, vous disposez d'un droit de le retirer à tout moment, sans que ce retrait ne porte atteinte à la licéité du traitement effectué antérieurement.

Ces droits peuvent être exercés auprès du service jeunesse-vie des quartiers de la ville d'Asnières-sur-Seine par courrier ou par courriel aux adresses suivantes :

Espace Lucie Aubrac

45, rue Henri Poincaré

92600 ASNIERES SUR SEINE

jeunesseviequartiers@mairieasnieeres.fr

Si vous avez une question concernant la collecte et le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la Ville d'Asnières-sur-Seine en envoyant un courriel à l'adresse : [donneespersonnelles@mairieasnieeres.fr](mailto:donneespersonnelles@mairieasnieeres.fr). Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Date :

Signature parentale

# REGLEMENT INTERIEUR PENDANT LE SEJOUR

Pour que chaque jeune puisse profiter pleinement d'un agréable séjour, nous avons mis en place ce règlement intérieur reprenant certaines règles de vie élémentaires et nécessaires au bon fonctionnement d'un centre de vacances. Il a pour but de garantir la quiétude du groupe, la protection des individus en toute circonstance et permettre à chacun de s'épanouir selon ses besoins et ses aspirations.

Nous veillons donc, avec la collaboration de TOUS - collectivités, parents, enfants, équipes d'encadrement et directeurs - à ce que chacun en prenne connaissance et s'engage à le respecter et à le faire respecter.

En s'inscrivant à l'un de nos séjours, chaque jeune s'engage à :

- **Participer à la vie collective.**
- **Respecter les règles** mises en place par l'équipe pédagogique et l'organisme et, notamment, les horaires définis pour la bonne marche du centre (lever, coucher, repas...), les règles de vie, le bon déroulement des activités. La mixité est interdite dans les lieux de sommeil et les relations sexuelles non admises.
- **Respecter les règles de sécurité** inhérentes aux activités.
- **Respecter le matériel** quel qu'il soit. Tout acte de vol, vandalisme, « casse » volontaire entraînera une demande de réparation pécuniaire du préjudice. Nous ne couvrirons en aucun cas ces actes et dégageons totalement notre responsabilité si une plainte était portée par les victimes à l'encontre des auteurs.
- **Ne pas fumer dans les locaux**, les chambres, les tentes ou l'enceinte du centre. A ce sujet, il incombera au directeur du séjour et à son équipe de définir lors d'une première réunion avec les jeunes en début de séjour, les lieux et moments de la journée où fumer sera autorisé (uniquement pour les jeunes de plus de 16 ans).
- **Respecter les autres par son attitude et son langage**, et notamment respecter l'équipe pédagogique, le personnel technique, les prestataires et les autres participants. Aucune forme d'impolitesse, d'agression verbale ou physique ne sera tolérée.
- **Ne pas jouer le rôle de chef de bande** ou de meneur dans le seul but de déstabiliser un individu ou le groupe lui-même.
- **Ne pas introduire ou utiliser de produit ou objet prohibé**, interdit par la loi (drogue, alcool, arme...) dans l'enceinte du centre ou à l'extérieur.

En cas de manquement ou de non respect de tout ou partie de cette réglementation, l'organisateur du séjour assumera ses responsabilités afin de protéger le groupe et il se réserve le droit de renvoyer sur le champ celui ou celle qui en sera à l'origine.

L'organisateur du séjour informera immédiatement la Ville, les parents, et organisera avec eux le retour de la personne fautive. Tous les frais qui en découleront seront totalement à la charge des parents. Aucun remboursement ne sera effectué pour séjour non complet. Le jeune ne sera par ailleurs plus accepté dans un séjour postérieur. Dans les cas réputés graves, nous nous réservons le droit de signaler toute faute caractérisée à la police ou à la gendarmerie et en informerons la Direction de la Jeunesse et Sports locale.

## **TELEPHONE PORTABLE – OBJETS DE VALEUR (Tablettes, consoles de jeux, bijoux, vêtements de marque, ...)**

Nous déconseillons fortement d'emmener des objets de valeurs et nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou perte. En ce qui concerne le téléphone portable, son utilisation est **encadrée**. Des moments pour l'utiliser seront aménagés durant la journée et négociés avec l'équipe pédagogique dès le premier jour du séjour. En cas de vol, perte ou dégradation, la responsabilité du directeur et de l'équipe d'encadrement ne pourra pas être engagée.

## **RESEAUX SOCIAUX**

Le développement de la téléphonie mobile et de l'utilisation des réseaux sociaux entraîne parfois quelques désagréments. La liberté d'expression doit se concilier avec d'autres libertés et droits fondamentaux. Chaque jeune sera tenu responsable de ses actes.

Je certifie, ainsi que mon enfant, avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-après et déclarons l'accepter.

Signature du jeune

Signature du représentant légal